

Image not found or type unknown



INSCRIPTION MINEUR RESEAU SOCIAL

Par **pointdeson9**, le **03/06/2012** à **23:50**

Bonjour ,
ma fille agée de 13 ans vient de s'inscrire sur un reseau social à mon insu avec l' accord de son père.

Nous sommes séparés avec l 'autorité parentale conjointe.

Puis je faire supprimer son compte à ce reseau social n 'étant pas d'accord ?

merci de vos réponses